



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : -

Abstentions : -

Date Convocation : 03/04/2018

Délibéré par le Conseil Municipal

à Cubzac les Ponts, le : 10/04/2018

Envoyé en préfecture le 25/04/2018

Reçu en préfecture le 25/04/2018

Affiché le

25 AVR. 2018

ID : 033-213301435-20180410-2018_17-DE

Délibération n° 2018 - 17

Mardi 10 avril 2018

L'an deux mille dix huit, le dix du mois d'avril à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le trois avril deux mille dix huit

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX MICHEL - Vincent RAYNAL - Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES - Cyril CHERIGNY - Denis RICHARD - Anna SANTONJA - Daniel CHAUVIGNAT - Jean-Roger THUILLIAS - Corinne JEANDONNET - Josiane DESTOUESSE - Michel BARSE - Sandra BERTHOLON FOUGERE - Sylvie AMAN

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurat ion(s) : Gilles THIBAUD *procurat ion à Alain TABONE*
Jean-Paul SCHAUS *procurat ion à Denis RICHARD*

Absent(s) excusé(s) : Gilles THIBAUD - Jean-Paul SCHAUS

Le secrétariat a été assuré par : Ravi NOURBHAY SOUNDERA

DELIBERATION PORTANT DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU FDAEC 2018

Vu le Budget primitif 2018 ;

Vu le courrier du 19 mars 2018 portant répartition du FDAEC 2018 ;

Le Conseil municipal,

Monsieur le Maire rappelle que :

Le programme de rénovation des routes pour l'année 2018 dispose d'une enveloppe de 30 000€. Une procédure de passation de marché public pour ce programme va être lancée au courant du mois de mai pour la réalisation des travaux sur la période estivale. Le programme de rénovation des routes est susceptible d'être plus important si la commune se porte acquéreur d'une propriété attenante à l'église pour restructurer la place de l'église.

Au regard du coût de l'opération sur le budget de la commune, il convient de solliciter des subventions d'investissements et de positionner le FDAEC 2018 sur ces travaux routiers.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :

COÛT DES L'OPERATIONS HT		
Coût total des opérations	30.000,00€	100%
PLAN DE FINACEMENT DE L'OPERATION		
FDAEC 2018	16 994,00€	57%
Autofinancement communal	13.006,00€	43%
Coût total des opérations	30.000,00€	100%

Il est demandé au Conseil d'approuver le plan de financement prévisionnel et d'autoriser le Maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des financements nécessaires aux travaux routiers au titre du FDAEC 2018. Le coût réel de l'opération sera déterminé par la consultation des entreprises.

Monsieur le Maire entendu,

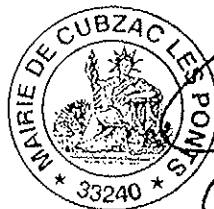
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les projets d'investissements et le plan de financement prévisionnel au titre du FDAEC 2018 pour un montant HT de 30.000,00€ ; ce montant pouvant être recalculé au regard du projet de restructuration de la place de l'église et de la consultation des entreprises,
- **AUTORISE** le Maire à solliciter le FDAEC 2018 et l'autorise à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'obtention de ce dernier.

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, au siège de la collectivité.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;



Le Maire,

Alain TABONE